



Charges de garages et ascenseur

Par **mozziconacci**, le **05/03/2012** à **19:46**

Bonjour,

J'ai emménagé en 2008 dans une résidence regroupant des locataires (logements semi-sociaux) et des propriétaires. Je suis locataire, mon loyer est de 1080€ pour un logement d'environ 105m² en T4 au 3ème et dernier étage. Nous avons un garage en sous-sol fermé. En janvier, notre bailleur nous a adressé un complément de 200€ comprenant un réajustement pour consommation d'eau (normal) et un réajustement pour les charges ascenseur.. Nous avons téléphoné à notre bailleur qui nous a expliqué que les charges d'entretien d'ascenseur (environ 3000€) avait été divisées par le nombre de logements (locataires et propriétaires). Sachant que la résidence comporte 6 entrées, donc 6 ascenseurs. Ma question: que je paye des charges d'ascenseur étant normal, est-ce également normal de payer en tant que locataires les dépassements de frais d'entretiens des dits ascenseurs ? Est-ce également normal de payer pour tous les ascenseurs de la propriété ou devrais-je simplement payer pour l'ascenseur de mon entrée.

Dans mon loyer est compris un loyer terrasse ? Est ce également normal ?

Cordialement

Mr et Mme Mozziconacci
Lambesc (13410)